



## MINI GUIDE

# Comment dépasser les frontières nationales pour un développement durable de l'Espace Alpin ?

### POURQUOI DÉPASSER LES FRONTIÈRES NATIONALES ?

Les régions alpines sont confrontées à un nombre de besoins croissants dans différents domaines : résidentiels, de transport, industriels et touristiques. Parallèlement, les attentes pour une gestion durable des ressources et la préservation des espaces naturels et des paysages façonnés par l'homme augmentent. Les politiques de planification territoriales et foncières d'ores et déjà en place pour réduire les disparités et accroître la cohésion économique et sociale doivent être prolongées et adaptées afin de remplir simultanément une fonction préventive. Bien que de nombreux problèmes du territoire alpin pourraient trouver de meilleures solutions directement aux niveaux local et régional, certains ne peuvent être résolus que dans un cadre transnational et par des mesures conjointes des pays alpins. Notamment, les frontières nationales qui scindent les réseaux fonctionnels délimitent également différents systèmes administratifs. Du fait de responsabilités différentes, les compétences, l'organisation et le cadre institutionnels des régions limitent la gestion efficace des questions transcendant les frontières.

De nombreuses problématiques territoriales alpines appellent clairement une coopération transfrontalière et transnationale, entre autres pour l'utilisation et la gestion des ressources

naturelles, l'infrastructure des transports, la préservation de la biodiversité et les risques naturels. Une telle coopération contribue à la qualité et à l'opérationnalité des résultats, par exemple, à travers le développement de méthodes partagées et de bases de données pour la veille sur les catastrophes naturelles et l'usage des ressources naturelles, les approches partagées et coordonnées pour soutenir les PME et les campagnes conjointes de promotion du patrimoine.

En complément des autorités régionales, une telle coopération implique également les organisations scientifiques, la société civile, les ONG et les réseaux de coopération transnationaux. Mais comment pouvez-vous participer à ces activités transnationales ?



## 1 REJOIGNEZ L'UN DES RÉSEAUX ALPINS TRANSNATIONAUX !

Dans les deux dernières décennies, divers réseaux transnationaux ont vu le jour dans les Alpes. Leur objectif est de mettre en œuvre les principes de la Convention alpine aux niveaux local et régional. Œuvrant de concert dans le but de protéger et développer les territoires de montagne, des acteurs locaux partagent leurs expériences et savoir-faire via leurs réseaux et leurs représentations communes du territoire et des populations alpines. Les réseaux transnationaux constituent de nouveaux modèles de coopération et de gouvernance. Ils mettent en relation différents acteurs et groupes intéressés par la protection et le développement durable des Alpes (CIPRA, ARGE ALP), les zones protégées (Alparc), les communes (Alliance dans les Alpes), les petites entreprises (NENA), les villes (Alpine Town of the Year), la recherche (ISCAR), le tourisme (Perles alpines) et bien d'autres. Les réseaux des zones de montagne en dehors des Alpes constituent également de bonnes opportunités de participation (Euro-montana, Mountain Partnership).

## 2 PARTICIPEZ AUX PROJETS TRANSNATIONAUX ET TRANSFRONTALIERS !

Le soutien financier du programme Espace alpin permet aux acteurs des sept pays alpins de dépasser leur frontière et de promouvoir ensemble un développement durable au niveau transnational. Il existe un autre type de Programme européen de coopération territoriale concernant la coopération transfrontalière qui se concentre plus sur les problèmes résultant du contact entre deux systèmes administratifs voisins, mais différents, et sur les questions partagées par les régions de chaque côté de la frontière. Ainsi, les projets transnationaux ne proposent pas des solutions uniquement pour leurs régions, mais également pour des problèmes similaires dans d'autres régions. Voici trois exemples parmi les nombreux projets réalisés avec succès :



**AlpHouse (Alpine Building Culture and Ecology)**

Ce projet cherchait à améliorer la compétitivité des PME en leur apportant la connaissance, les compétences et les outils pour une rénovation de haute qualité des anciennes constructions alpines. L'objectif était d'atteindre les standards les plus élevés de l'efficacité énergétique et de développer les solutions locales.



**ALP FFIRS (Alpine Forest Fire Warning System)**

Ce projet a amélioré la prévention des feux de forêt dans l'espace alpin en créant un dispositif d'alarme partagé sur la base des conditions météo affectant le risque d'incendie. Le but principal était de développer un outil d'aide à la décision pour les acteurs impliqués dans la prévention des feux de forêt, correspondant à une évaluation quotidienne du niveau de danger (sur l'Echelle Alpine du Danger de Feu de Forêt internationale) et à une prévision pour identifier les périodes critiques.



**PermaNET (Permafrost Long-Term Monitoring Network)**

Ce projet a mis en place un réseau de surveillance du permafrost pour l'ensemble des Alpes, composé de réseaux, régionaux et nationaux, préexistants et nouveaux. La mise en commun de toutes les données et expériences des études sur le permafrost à travers les Alpes a permis de franchir une étape importante de la recherche sur le permafrost et dans les pratiques de gestion des risques naturels.

## 3 RENCONTREZ RÉGULIÈREMENT VOS PARTENAIRES DE L'AUTRE CÔTÉ DE LA FRONTIÈRE !

Pour répondre aux questions transfrontalières, il faut entretenir un dialogue constant entre les acteurs représentatifs de chaque côté, soit sous la forme de réunions régulières soit en

ayant recours à d'autres voies de communication telles que des plateformes d'informations ou les réseaux sociaux. Les conférences, réunions de projet, ateliers et journées de travail constituent toujours de bonnes opportunités de rencontrer vos voisins et d'échanger vos opinions, idées et préoccupations lors d'une pause-café ou d'un repas.

## 4 METTEZ EN PLACE UNE RÉGION TRANSFRONTALIÈRE !

Pour améliorer vos relations transfrontalières, établissez une région transfrontalière ou proposez un cadre à la coopération en cours entre deux zones voisines partageant les mêmes enjeux de développement. Cela devrait concerner la zone de coopération particulière, ou mieux encore, une planification commune du développement d'une aire transfrontalière fonctionnelle complète dans des domaines divers.

Comme nous le montre l'Association des régions frontalières européennes ([http://www.aebr.eu/en/members/list\\_of\\_regions.php](http://www.aebr.eu/en/members/list_of_regions.php)), plus de deux cents entités ont été mises en place en Europe et sont particulièrement présentes dans les zones de montagne (e.g. les Alpes et les Pyrénées). Deux cas typiques sont présentés ici :

- **L'Association des Pays Alpins / Arbeitsgemeinschaft Alpenländer (ARGE ALP ; [www.argealp.org](http://www.argealp.org))**

Cet espace de coopération a été créé en 1972 et regroupe la Bavière (Allemagne), les cantons des Grisons, de Saint-Gall et du Tencin (Suisse), la région Lombardie, Province autonome de Bolzano – Tyrol du Sud et Trentin (Italie) et les Etats du Tyrol, de Salzbourg et du Vorarlberg (Autriche). Sa tâche principale consiste à plaider pour les problématiques alpines auprès des gouvernements centralisés et des institutions européennes, à coopérer avec des organisations alpines et non alpines dans des domaines d'intérêt communs à la zone alpine (par exemple l'écologie, la culture, la socié-

té et l'économie), à construire des ponts entre les frontières au sein de l'espace alpin et à renforcer la compréhension entre zones internes et externes aux Alpes.

- **L'Espace Mont-Blanc (<http://www.espace-mont-blanc.com>)**

L'Espace Mont-Blanc résulte d'une initiative de coopération transfrontalière qui réunit trente-cinq communes de Savoie et de Haute-Savoie (France), la Vallée d'Aoste (Italie) et Valais (Suisse). Ses principaux objets de coopération sont le développement durable, l'agriculture de montagne, la protection de la nature et des paysages, le tourisme intégré et les transports.

## 5 UTILISEZ WIKIALPS : WWW.WIKIALPS.EU !

WIKIALps, le wiki du projet éponyme, peut vous aider à dépasser les frontières nationales. Il s'agit d'une plateforme dynamique fournissant une information opérationnelle et prête-à-l'emploi sur le développement et l'aménagement durables de l'ensemble de la zone alpine selon trois points de vue :

- Le point de vue du projet qui apporte un aperçu d'ensemble des projets de développement et de leurs résultats.
- Le point de vue des politiques de développement qui propose des documents transnationaux officiels de planification foncière de la région alpine.
- Le point de vue des acteurs participants qui met à disposition une matrice d'institutions impliquées dans le développement des Alpes.

Le site [www.wikialps.eu](http://www.wikialps.eu) est dédié aux décideurs publics, fonctionnaires, chercheurs, entrepreneurs et toute personne intéressée. Les utilisateurs peuvent non seulement en utiliser le contenu, mais également contribuer activement à son développement. WIKIALps

a pour objectif de produire une information pertinente au sujet du développement dans d'autres pays ou régions tangible et facilement accessible. Ainsi, des informations clefs et des savoir-faire peuvent être partagés, des résultats de projets, des documents importants et des contacts pour de futures coopérations peuvent être trouvés. Pour plus de renseignements, voir également « Comment utiliser le wiki WIKIALps » miniguide.

[www.wikialps.eu](http://www.wikialps.eu)  
[info@wikialps-project.eu](mailto:info@wikialps-project.eu)

